



## Les entreprises créées en Corse plus souvent pérennes que sur le continent

Les entreprises créées en Corse sont plus pérennes que sur le continent : 75 % sont toujours actives après trois ans d'existence contre 71 % au niveau national. La Corse cumule ainsi un fort taux de créations d'entreprises par habitant et une meilleure survie de ces entreprises. Dans la région, cette meilleure pérennité est portée par la plus forte résistance des projets modestes. Ainsi, ces entreprises pérennes se développent moins que sur le continent que ce soit en matière d'emploi, de chiffre d'affaires ou d'investissement. La pérennité plus élevée des entreprises insulaires se retrouve dans tous les secteurs et quelles que soient les caractéristiques des créateurs. En particulier, les chômeurs et les non-bacheliers résistent mieux qu'au niveau national. C'est le cas aussi des entreprises créées par des hommes et des jeunes.

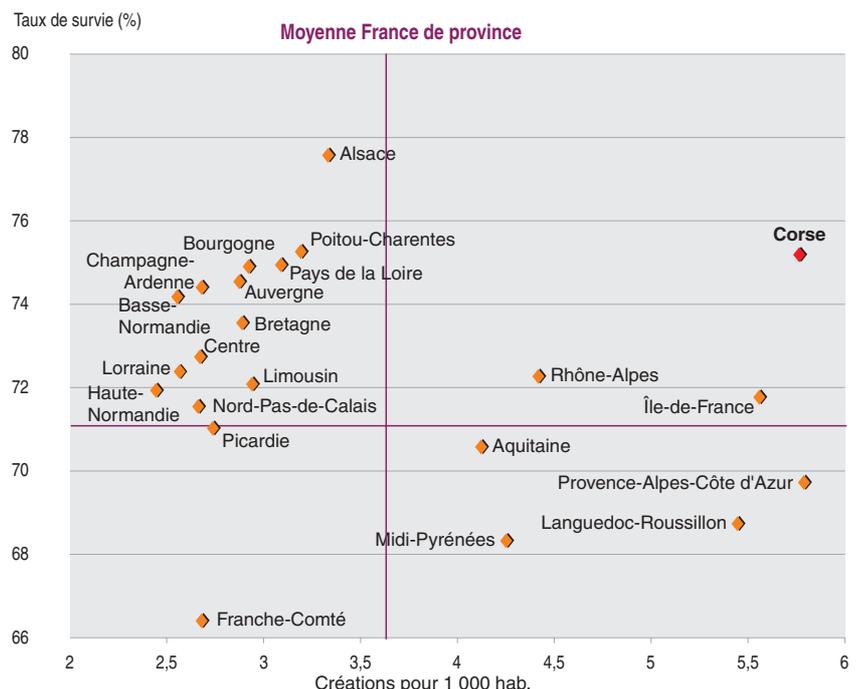
Yannig Pons

En Corse, 75 % des entreprises (hors auto-entrepreneurs) créées au premier semestre 2010 étaient toujours actives trois ans après, contre 71 % au niveau national (France de province). La Corse est une région cumulant à la fois un nombre important de créations pour 1 000 habitants et une pérennité élevée. Généralement, les régions où le nombre de créations par habitant est élevé enregistrent des taux de survie plus faibles. La meilleure survie des entreprises corses est notamment marquée au cours des deux premières années d'existence. A partir de la troisième année la pérennité est identique en Corse et sur le continent : 88 % des entreprises toujours actives après deux ans continuent de l'être au-delà de trois ans. Cette baisse du taux de survie en 2013 pourrait être liée aux effets de la crise qui sont apparus plus tard en Corse que sur le continent.

Les créateurs corses sont plus jeunes et moins diplômés que sur le continent. Ils ont généralement moins investi de moyens financiers à la création de leur entreprise. En général, les créateurs ayant de telles caractéristiques survivent

### La Corse cumule un taux de pérennité élevé et un nombre important de créations par habitant

Taux de survie des entreprises et créations pour 1000 habitants en 2010 par région

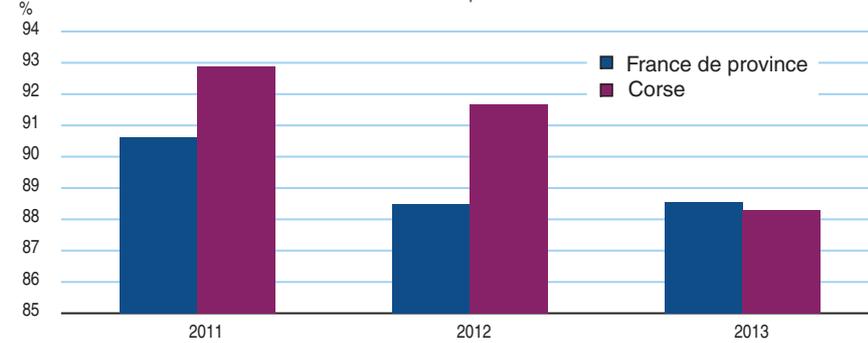


Source : Insee, Enquête Sine 2010, REE, Recensement de la population.



## Les entreprises créées en Corse ont mieux résisté en 2011 et 2012

Taux de survie annuel en Corse et en France de province



Source : Insee, Enquête Sine 2010.

moins fréquemment qu'en moyenne. Ainsi, les caractéristiques des créateurs corses et de leurs projets laissent présager une moindre pérennité en Corse que sur le continent. Au contraire, elle est meilleure.

### Une meilleure pérennité portée par des projets modestes...

La pérennité plus fréquente des entreprises créées en Corse est liée à une meilleure survie des entreprises qui ont nécessité des investissements initiaux faibles. Dans la région, quels que soient les moyens financiers mis en œuvre à la création, le taux de survie des entreprises est stable (75 %) alors qu'au niveau national, il croît en fonction des montants investis. Il passe de 66 % pour les créations ayant nécessité moins de 4 000 euros d'investissement initial à 75 % pour celles qui ont occasionné plus de 16 000 euros.

D'un point de vue sectoriel, c'est surtout dans les services que l'on trouve ce surplus de petits projets par rapport à la moyenne nationale.

Par ailleurs, les entreprises employeuses à leur création ont une pérennité équivalente à celles sans salariés, à l'inverse de la France de province où les unités employeuses survivent davantage que les autres.

### ... et qui se développent moins en matière d'emploi salarié

De surcroît, ces projets modestes du point de vue de l'investissement initial ou de l'effectif salarié se développent généralement moins que sur le continent, que ce soit en matière d'emploi ou de chiffre d'affaires.

En décembre 2013, deux entreprises sur cinq emploient au moins un salarié (hors dirigeant salarié), soit la même proportion qu'au niveau national. Toutefois, alors qu'il était identique en Corse et sur le continent en décembre 2010, le nombre d'emplois salariés (hors dirigeant salarié) par entreprise a progressé moins fortement dans la région au cours des trois premières années. C'est notamment le cas pour les projets les plus modestes au

démarrage : après trois ans d'existence, les entreprises ayant nécessité moins de 4 000 euros d'investissement initial emploient en moyenne 0,59 salarié en Corse contre 0,93 au niveau de la province. Cependant, le solde entre les emplois totaux créés après 2010 par les entreprises ayant survécu et les emplois détruits par celles n'ayant pas survécu est moins déficitaire en Corse. Sur le total d'emplois créés, le meilleur taux de survie permet de compenser le moindre développement des entreprises pérennes.

### Un chiffre d'affaires et des investissements également plus faibles

En matière de chiffre d'affaires, les entreprises créées en Corse se développent moins que sur le continent. C'est notamment le cas des projets ayant

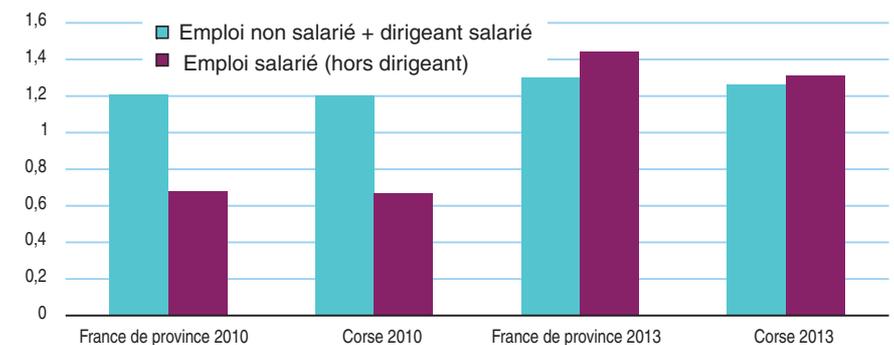
nécessité peu de moyens initiaux, plus fréquents qu'au niveau national. D'un point de vue sectoriel, l'écart est particulièrement marqué dans la construction. A peine trois entreprises insulaires de construction sur cinq dépassent 32 600 euros de chiffre d'affaires contre quatre sur cinq en moyenne nationale. Les entreprises commerciales, pour lesquelles les moyens initiaux mobilisés en Corse sont similaires à la moyenne nationale, font exception : elles ont plus souvent des chiffres d'affaires élevés.

En matière d'investissement, le constat est proche. Seules les entreprises du commerce et de l'hôtellerie-restauration investissent davantage qu'en moyenne nationale. Ces investissements sont plus souvent financés par les ressources personnelles que sur le continent (30 % contre 26 %) et moins souvent par l'emprunt (42 % contre 48 %), même s'il s'agit du mode de financement le plus fréquent. Comme au niveau national, les freins à l'investissement ont été le manque de fonds propres et le manque d'aide des banques. Et le montant des investissements dépend du secteur et du statut à la création. Les chômeurs, dont l'objectif principal est d'assurer leur propre emploi, investissent généralement moins que les autres créateurs. Les hommes investissent davantage que les femmes.

Enfin, parmi les entreprises ayant survécu, les entrepreneurs corses déclarent moins souvent que leur objectif sur ces trois premières années était d'accroître légèrement ou fortement leur

## L'emploi salarié se développe moins que sur le continent

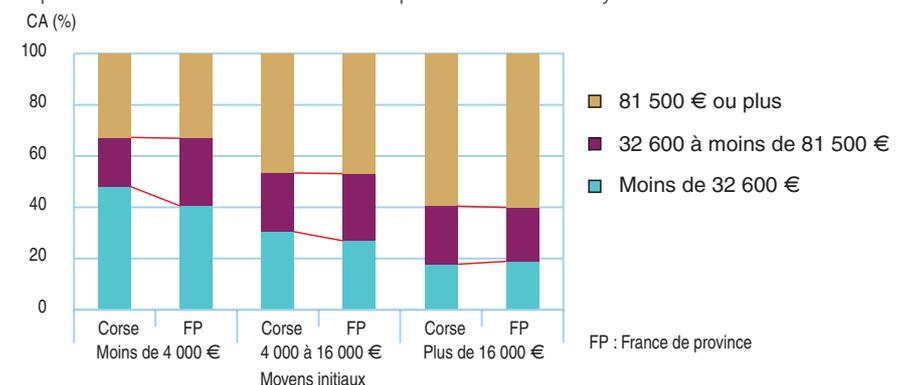
Nombre d'emplois par entreprise en 2010 et 2013



Source : Insee, Enquête Sine 2010.

## Les projets modestes se développent moins en matière de chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires des entreprises selon leurs moyens initiaux



Source : Insee, Enquête Sine 2010

## Nacre, un dispositif d'accompagnement individuel pour les porteurs de projet en difficulté d'insertion

En matière de développement économique, la Direccte a pour mission essentielle d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur évolution. Dans ce cadre, elle a souhaité participer à l'extension régionale de l'enquête Sine afin de disposer d'une meilleure connaissance des conditions de création mais aussi de développement des entreprises ; connaissance qu'il lui permettra de consolider ou réorienter le plan d'action régional dédié.

### Un dispositif structuré autour de 3 phases

Cet accompagnement s'appuie sur le dispositif Nacre, Nouvel accompagnement des créateurs repreneurs d'entreprises, co-piloté par la Direccte et la Caisse des dépôts. Destiné aux personnes rencontrant des difficultés d'insertion durable dans l'emploi souhaitant créer ou reprendre une entreprise, ce dispositif est structuré autour de 3 phases : Aide au montage du projet ; Appui pour son financement ; Appui au développement de l'entreprise.

Chaque porteur de projet est accompagné individuellement par des professionnels de la création et la reprise d'entreprise, labellisés et conventionnés par l'Etat. Dans le cadre de la phase d'appui au développement, le nouveau dirigeant peut-être conseillé sur ses choix de gestion, dans ses stratégies de développement de l'entreprise ou encore pour l'embauche de salariés.

### 2 300 bénéficiaires depuis 2009

S'appuyant sur les neuf structures d'accompagnement labellisées présentes sur l'ensemble du territoire régional, 2 300 personnes ont bénéficié d'un accompagnement Nacre depuis la création de la mesure en 2009 (y compris les auto-entrepreneurs). Parmi ceux-ci, 4 sur 10 sont des femmes, 12 % sont des jeunes, 94 % sont des demandeurs d'emploi et 7 sur 10 ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat (contre 57 % au niveau national).

Comme au niveau national, 61 % des projets accompagnés en région Corse se transforment en création d'entreprise. Parallèlement, à l'issue du parcours Nacre, 69 % des bénéficiaires retournent vers l'emploi (contre 67 % au niveau national) dont 53 % en tant que chef d'entreprise. Enfin, au niveau national (la donnée régionale n'est pas disponible), le taux de création d'emploi s'établit à 1,38 par entreprise créée.

## Accompagner la création et le développement des jeunes entreprises

L'Adec (Agence de développement économique de la Corse) est chargée d'impulser le développement économique par la coordination, l'animation, la structuration et le soutien des activités artisanales, industrielles et commerciales. Elle s'est dotée de dispositifs favorisant la création d'entreprise, l'emploi, l'innovation et la compétitivité.

Elle a ainsi collaboré à la déclinaison régionale de l'enquête Sine afin d'améliorer la connaissance des entreprises en création.

### L'incubation de projet et la création d'entreprise

En juillet 2013, l'Assemblée de Corse a approuvé la création d'une structure dédiée à l'incubation de projet en vue de favoriser la création de nouvelles entreprises. Ainsi est née « INIZIA » qui propose un ensemble de services destinés à accompagner les porteurs de projets dans la réalisation des différentes étapes préalables à la création d'entreprise. Cet outil accompagne également les entreprises nouvellement créées dans les premières phases de leur développement, notamment en leur proposant des solutions d'hébergement.

### Les partenariats institutionnels

L'Adec et ses partenaires - chambres consulaires, l'Etat, communautés d'agglomération... -, dans le cadre de la Conférence Régionale de Coordination du Développement Économique et Social (CORECODES), coordonnent leurs actions en faveur de la création et du développement des entreprises permettant ainsi à tout créateur d'entreprise de bénéficier des services des chambres consulaires et des aides de la Collectivité territoriale de Corse, dans le cadre d'un accompagnement intégré et coordonné.

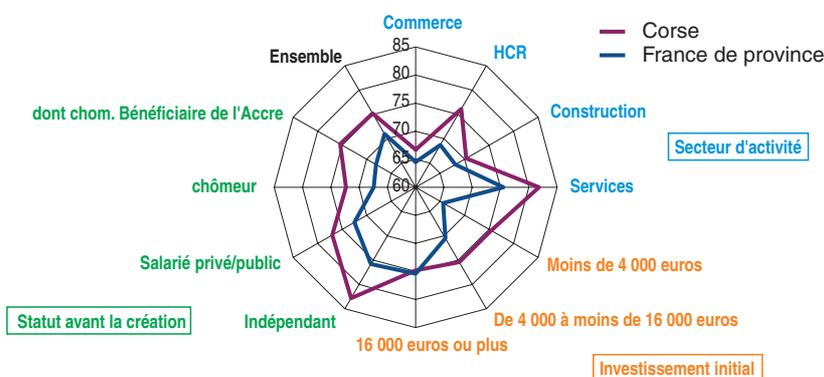
La création et le développement des entreprises constituent d'ailleurs un objectif prioritaire du programme FEDER/FSE 2014-2020, qui permettra de compléter la gamme de prestations offertes aux entreprises.

### Le financement du développement des entreprises

Dans le cadre de la plateforme Corse Financement, l'Adec et les différents outils financiers qui la composent, mettent en place différents produits financiers permettant aux créateurs d'entreprises et aux entreprises en développement de trouver des solutions de financement adaptées à leurs besoins.

## Une meilleure pérennité que sur le continent quels que soient le secteur, le statut du créateur et le montant de l'investissement initial

Taux de survie selon le secteur, les moyens initiaux et le statut avant la création



Source : Insee, Enquête Sine 2010

entreprise. Au contraire, 33 % d'entre eux avaient seulement pour objectif principal de sauvegarder leur activité contre 28 % au niveau national. En outre, ils sont moins nombreux qu'au niveau national à envisager de développer leur entreprise. La faible taille des marchés de l'île explique en partie ce moindre développement : les entreprises créées en Corse sont en effet moins tournées vers les marchés nationaux et internationaux.

## Les entreprises créées par des chômeurs résistent mieux que sur le continent

Les chômeurs corses ayant créé une entreprise maintiennent plus souvent leur

activité au-delà de trois ans que leurs homologues continentaux. Ils présentent toutefois un taux de survie inférieur à l'ensemble des créateurs de la région. Seuls les créateurs anciennement chômeurs bénéficiant de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise) ont une pérennité proche de la moyenne régionale. En Corse comme au niveau national, quatre chômeurs sur cinq ont bénéficié de cette aide. Mais dans la région, l'écart entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires est beaucoup plus marqué que sur le continent. Les anciens chômeurs, dont l'objectif principal est plus souvent d'assurer leur emploi, ont en général moins développé leur entreprise que les autres créateurs.

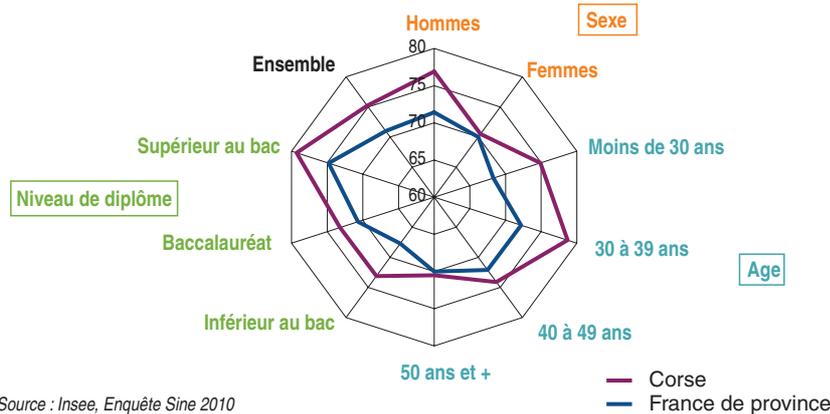
Les entreprises corses sont plus pérennes que sur le continent dans les principaux secteurs d'activité. L'écart est particulièrement marqué dans les services et l'hôtellerie-restauration, il est plus modeste dans la construction. Au niveau régional, c'est d'ailleurs dans la construction que le taux de survie est le plus faible. La meilleure survie dans les services est en partie liée à la plus fréquente pérennité des professions libérales. Toutefois, en ne prenant pas en compte ces professions, la pérennité demeure plus élevée dans ce secteur.

## Les entreprises créées par des hommes et des jeunes plus pérennes

Comme au niveau national, ce sont les entreprises créées par des teneurs qui ont la meilleure survie. Quelle que soit la tranche d'âge, les hommes maintiennent plus souvent leur activité que les femmes. Le taux de survie des entreprises créées par des hommes est de 5,5 points supérieur à celui des créations féminines contre seulement 1,4 en moyenne nationale (figure 6). Cet écart augmente avec l'âge alors qu'il est stable au niveau national. Ainsi les entreprises créées par les femmes de moins de quarante ans ont un meilleur taux de survie qu'au niveau national alors que celles créées par des femmes plus âgées cessent plus fréquemment que sur le continent. En Corse comme ailleurs, les entreprises créées par des diplômés du supérieur sont

## Meilleure pérennité quel que soit le profil du créateur

Taux de survie selon l'âge, le sexe et le niveau de diplôme



Source : Insee, Enquête Sine 2010

plus pérennes que les autres. En revanche, l'écart en Corse est nul entre celles dont les créateurs ont comme plus haut diplôme le baccalauréat et celles dont le créateur n'a pas atteint le baccalauréat. Au niveau national, cet écart est de trois points. Il y a ainsi dans la région une relative bonne survie des entreprises dont le créateur n'est pas bachelier. C'est notamment le cas pour les plus jeunes créateurs. L'expérience professionnelle acquise explique probablement la meilleure réussite des créateurs corses, plus fréquemment peu diplômés. En effet, les entrepreneurs corses créent plus souvent une entreprise dont l'activité correspond au principal métier exercé auparavant.

## Meilleure survie des entreprises innovantes

Les entreprises qui ont déclaré avoir innové au cours de leur première année d'activité ont plus souvent survécu que les autres. Au niveau national, on ne retrouve pas cette différence. Les entreprises ayant su adapter leur offre à la demande ont mieux résisté. Par ailleurs, les créateurs corses n'ayant pas innové au cours des

premiers mois l'ont fait un peu plus fréquemment que sur le continent au cours de leurs trois premières années. Les entreprises corses sont en revanche moins présentes sur internet que ce soit pour fournir des informations, rechercher des marchés ou vendre en ligne. La plupart des créateurs sont satisfaits de la création de leur entreprise. Cependant, cette proportion est plus faible en Corse qu'au niveau national (80 % contre 84 %), en particulier chez les plus âgés, qui ont généralement une appréciation moins positive. ■

## Définitions

**Création d'entreprise** : correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du reprenneur, en matière d'activité et de localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la génération considérée.

**Taux de pérennité ou de survie** : rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours du premier semestre de 2010, ayant atteint leur énième anniversaire, à l'ensemble des entreprises créées au cours du premier semestre de 2010.

**Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre)** : exonération de charges sociales pendant un an.

## Source

**Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** : c'est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. L'échantillon utilisé pour l'enquête contient 52 000 entreprises créées au 1<sup>er</sup> semestre 2010. Elles ont été enquêtées à deux reprises en 2010 et 2013. Elles seront de nouveau enquêtées en 2015. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des entreprises qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles et des auto-entrepreneurs. Ces dernières font l'objet d'une enquête spécifique. Ainsi 118 000 entreprises rentrent dans le champ de cette étude parmi les 138 000 unités créées au 1<sup>er</sup> semestre 2010. En Corse, 800 entreprises appartiennent au champ, dont 600 étaient actives après trois ans. Le taux de réponse à cette deuxième vague est de près de 70 % en Corse. La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2010 est la NAF rév. 2 au niveau A21.



### Insee Corse

Résidence du Cardo,  
rue des Magnolias  
CS 70 907  
20700 Ajaccio cedex 9

**Directeur de la publication :**  
Alain Tempier

**Rédactrice en chef :**  
Angela Tirroloni

ISSN : 2416-8068

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création »  
Insee première n° 1543, avril 2015.
- « Profil du créateur à statut « classique » : les créateurs sont plus jeunes en Corse »  
Quant'île n° 21, juin 2012.

